

Stop TRAITE-TRANSATLANTIQUE

Appel du Collectif Régional pour dire Non au Grand Marché Transatlantique

Depuis juin 2013 se négocie, en toute opacité, entre les Etats-Unis et l'Union Européenne, un traité, baptisé officiellement « **partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement** », également désigné comme « **grand marché transatlantique** ». Il vise à donner un maximum de pouvoir aux investisseurs et aux multinationales. Comme s'ils n'en avaient pas déjà assez ! Les informations sur ce traité proviennent de fuites. Il s'agit d'un déni de démocratie, qui se conjugue avec une **nouvelle étape dans la marchandisation du monde**. Les mauvais coups se préparent dans l'ombre.

Les intérêts en jeu sont colossaux. Ces deux régions du monde cumulent 45 % du PIB mondial et les flux commerciaux et d'investissement entre elles représentent environ 500 milliards d'euros dans chaque sens. Mais, pour les étendre encore, le projet vise, au-delà de l'abaissement des droits de douane, à réduire la plupart des normes sociales et environnementales qui encadrent le commerce, les investissements, la production, le travail, la consommation, *et en fait la vie de tous les jours*. Il s'agit aussi de l'avenir des services publics, des services sociaux, des associations. Du droit du travail et des salariés. Et plus largement des questions de démocratie et de souveraineté.

Plusieurs précédents projets de traités dits de libre-échange (AMI ou accord multilatéral sur l'investissement, ACTA, ou accord « anti-contrefaçon ») ont été repoussés grâce à des mobilisations nationales et internationales. L'OMC quant à elle s'est trouvée largement paralysée du fait de l'opposition de pays émergents.

C'est maintenant par des accords bilatéraux, ou entre quelques états, que les milieux de la finance et des affaires avancent. C'est ainsi qu'a été signé l'ALENA entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. Il n'a en aucun cas permis aux Mexicains de vivre mieux. Bien au contraire, il les a appauvris et ruiné une partie de l'agriculture paysanne. Et il a conduit les salariés américains à gagner moins. Un tel traité, comme le projet transatlantique, autorise par exemple une multinationale américaine (Lone Pine) à poursuivre le Canada en justice au motif que ses profits sont amputés par le moratoire décidé par le Québec sur l'exploitation des gaz de schiste...

Et quelle justice ! Des tribunaux privés où des avocats d'affaires, sous la pression des lobbies, offriront des ponts d'or aux multinationales sur le dos des Etats au mépris des biens et des services publics et de la protection de l'environnement.

Avec ce traité, les droits de douane seront fortement abaissés, ce qui pénalisera fortement notre agriculture, entre autres. Les normes sanitaires, sociales et environnementales pourraient être réduites au minimum américain. C'est donc le retour prévisible en France des gaz de schiste, des OGM, des poulets chlorés ou du bœuf aux hormones, pour ne citer que ces exemples.

Le collectif régional STT dans le Nord-Pas-de-Calais

Un collectif lié au collectif national « Stop-Tafta » (voir l'annexe) s'est créé dans la métropole lilloise. Il se donne pour ambition d'informer sur ce projet par des formations et des débats publics, afin de faire jouer à nouveau « l'effet Dracula » (l'exposition à la lumière comme facteur d'évanouissement d'un monstre).

Il entend mettre sur la place publique ce traité et les dangers qu'il contient à l'occasion des élections européennes en interpellant les candidats et en leur demandant expressément leur position sur ce qui serait un recul démocratique, environnemental et social.

Il se donnera les moyens de décliner dans tous les domaines et dans tous les secteurs d'activité les menaces que ce traité porte en germe. Un site internet devrait voir le jour.

Un collectif de plus ? Non, car les dangers de ce traité concernent tout le monde. Chacun dans son secteur d'activité, dans son syndicat, dans son association, dans son parti, est appelé à le rejoindre car il nous faudra conjuguer nos forces pour, comme en 1998 avec l'AMI, réussir à faire capoter des négociations qui doivent aboutir début 2015. Le « créneau » des élections européennes peut s'avérer décisif pour gagner.

Nous faisons circuler cet appel afin d'étoffer un collectif qui doit être le plus large possible et réunir les organisations et citoyen(ne)s qui n'acceptent plus le moindre recul démocratique, écologique et social. A nous tous, nous pouvons faire échec à ce traité et reconquérir nos droits.

Ce collectif est une initiative de la société civile, associations, réseaux citoyens et syndicats. Il est bien entendu ouvert aux formations politiques engagées contre ce projet de traité. Nous veillerons ensemble, en particulier au cours des mois à venir, à ce que les enjeux électoraux, si légitimes soient-ils, ne perturbent pas l'unité d'action.

Pour nous contacter :
tafta.npdc@gmail.com

Réunion publique avec Raoul Jennar
Lundi 7 avril, 18h30 salle du Gymnase à Lille

#StopTAFTA

NON AU GRAND MARCHÉ TRANSATLANTIQUE

Le 14 juin 2013, la Commission européenne a obtenu mandat de la part de tous les États membres pour négocier avec les États-Unis le Transatlantic free trade area (TAFTA). Cet accord cherche à instaurer un vaste marché de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis, allant au-delà des accords de l'OMC.

Ce projet de Grand marché transatlantique vise le démantèlement des droits de douane restants, entre autres dans le secteur agricole, et plus grave encore, la suppression des "barrières non tarifaires" qui amplifierait la concurrence débridée et empêcherait la relocalisation des activités. Il conduirait à un nivellement par le bas des règles sociales, économiques, sanitaires, culturelles et environnementales, aussi bien en Europe qu'aux États-Unis. Ainsi, la production de lait et de viande avec usage d'hormones, la volaille chlorée et bien d'autres semences OGM, commercialisées aux États-Unis, pourraient arriver sur le marché européen. Inversement, certaines régulations des marchés publics et de la finance aux États-Unis pourraient être mises à bas.

Cet accord serait un moyen pour les multinationales d'éliminer toutes les décisions publiques qui constituent des entraves à l'expansion de leurs parts de marché. Nous pensons tous que ce projet consacre la domination des multinationales européennes comme américaines. Pour certains il affirme également la domination des États-Unis. À coup sûr, il asservirait les peuples des deux côtés de l'Atlantique.

Ce projet pourrait introduire un mécanisme d'arbitrage privé « investisseur-Etat », qui se substituerait aux juridictions existantes. Les investisseurs privés pourraient ainsi contourner les lois et les décisions qui les gênaient, permettant par exemple aux pétroliers d'imposer en France l'exploitation des gaz de schistes et autres hydrocarbures dits non conventionnels. Une telle architecture juridique limiterait les capacités déjà faibles des États à maintenir des services publics (éducation, santé, etc.), à protéger les droits sociaux, à garantir la protection sociale, à maintenir des activités associatives, sociales et culturelles préservées du marché, à contrôler l'activité des multinationales dans le secteur extractif ou encore à investir dans des secteurs d'intérêt général comme la transition énergétique.

Au-delà des échanges de marchandises, le Grand marché transatlantique achèverait l'ouverture à la concurrence des échanges immatériels. Le projet d'accord prévoit d'introduire de nouvelles mesures relatives aux brevets, droits d'auteur, protection des données, indications géographiques et autres formes de la dite « propriété intellectuelle », faisant revenir par la petite porte le défunt ACTA (Accord commercial anti-contrefaçon), refusé en juillet 2012 par les eurodéputés, suite à une large mobilisation des citoyens européens.

Discrètement, de puissants lobbies européens et transatlantiques sont déjà à la manoeuvre pour élaborer avec la Commission européenne, seule autorité en charge des négociations au nom de tous les États membres, les termes d'un éventuel accord d'ici 2015. À l'inverse, les citoyens, les mouvements sociaux, les parlementaires européens, n'ont pas accès aux informations sur les négociations en cours. Le secret sur les textes limite également les capacités des pays en développement d'intervenir, alors qu'un tel accord aurait des répercussions juridiques et sociales sur l'ensemble du monde.

Le Grand marché transatlantique serait une atteinte nouvelle et sans précédent aux principes démocratiques fondamentaux. Il ne ferait qu'aggraver la marchandisation du monde, avec le risque de régressions sociales, environnementales et politiques majeures. Nous avons réussi à mettre en échec l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) en 1997, puis l'Accord commercial anti-contrefaçon en 2012, qui comportaient les mêmes dangers. Citoyens et organisations de citoyens, nous voulons à présent stopper tous ensemble le Grand marché transatlantique et appelons à la mobilisation la plus large et la plus diverse possible, en lien avec les autres mouvements européens et états-unis, pour contraindre notre gouvernement et l'Union européenne de stopper ces négociations.

Organisations signataires au niveau national : Agir pour l'environnement, Aitec-Ipam, Les Alternatifs, Amis de la confédération paysanne, Amis de la Terre, Attac, CADTM France, Cedetim, Colibris, Collectif citoyen les engraineurs, Collectif des associations citoyennes, Collectif Roosevelt, Confédération paysanne, Convergence citoyenne pour la transition énergétique, Convergences et alternative, Copernic, Economistes atterrés, Ecologie sans frontières, Ensemble, Europe écologie les verts, Faucheurs volontaires, Fédération Nationale Accueil Paysan, Fédération pour une alternative sociale et écologique, Fondation sciences citoyennes, France Amérique Latine, FSU, GAiA SOS planète en danger, Gauche anticapitaliste, Générations futures, Goliath, Jeunes écologistes, Mouvement de la paix, Mouvement des objecteurs de croissance, MPEP, NPA, la Nouvelle école écologiste, Objectif transition, Parti de gauche, PCF, Réseau action climat, Réelle démocratie maintenant (Indigné-e-s), Réseau environnement santé, collectif Semons la biodiversité, Solidaires national, Solidaires douanes, Syndicat national des arts vivants, UFISC, Utopia